

# SKI NORDIQUE

SAISON 2013 – 2014  
Ski de fond à Auberson - Les Fourgs (Jura Suisse)  
15 – 16 février 2014

**Responsable sortie : Emmanuel K. (06 51 48 77 04)**

**ANIMATEURS :**

*Initiation Patinage (14-F19) avec Annelise Massiera*  
*Progression Patinage (14-F20) avec Dominique Rousseau*  
*Progression Classique (14-F21) avec Bernadette P.*  
*Perfectionnement Patinage (14-F22) avec Emmanuel K.*  
*Perfectionnement Classique (14-F23) avec Olivier Renault*  
*Ski libre (14-F24) en autonomie*

*Vous pouvez prendre contact avec eux via le KiFaiKoi sur le site Internet. Pour la définition des niveaux, se reporter au site Web ou à la brochure Neiges 2014*

**RENDEZ-VOUS** : Porte d'Orléans, près du monument Leclerc, à 22h le vendredi 14 février.

**VOYAGE** : Transport par autocar-couchettes (Autocars Moreau)  
Départ le vendredi 14 février à 22h30 **précises**  
Retour lundi 17 février au matin pour les premiers métros (5h30 environ)

**PROGRAMME**

Nous serons logés à L'Auberson, village du Jura Suisse à quelques kilomètres de la France. De là, à 100 m de notre hébergement, vous serez sur les pistes suisses. Encore quelques kilomètres et vous retrouverez les pistes françaises du domaine des Fourgs.

Beaucoup de pistes, beaucoup de paysages : c'est une destination à découvrir.

Le soir et suivant les conditions météo, une patinoire en plein air est accessible (location de patins sur place).

**Attention, pensez à apporter :**

- **vosre duvet pour le gîte**
- **le pique-nique du samedi et dimanche midi.**

**EQUIPEMENT**

Il est conseillé d'avoir son matériel, mais il sera possible d'en louer sur place (magasin de location à 400 m).

Farts prévus par le Club.

Equipement complet de ski de fond : bonnet, gants, lunettes, coupe-vent, sous-vêtements chauds et petit sac à dos.

**PARTICIPATION AUX FRAIS**

190 € tout compris (hors forfait ski et location de matériel).

**INSCRIPTION**

Bulletin d'inscription dans l'Espace Membre, paiement en ligne possible.

**I**

**INFORMATIONS EN CAS D'ANNULATION**

De mauvaises conditions de neige ou un car insuffisamment rempli peuvent nous conduire à annuler une sortie. Il vous sera alors proposé de transférer l'inscription sur une autre sortie dans la limite des places disponibles, ou le remboursement de votre inscription. Toutefois, si les arrhes versées pour la réservation d'un hébergement ne peuvent être totalement récupérées, le CAF IdF se réserve la possibilité d'en retenir une quote-part.